

QU'EST-CE QUE L'EPI ?

Centre de ressources diversités et migrations, l'EPI est une association loi 1901, née en 1996 à l'initiative d'acteurs locaux qui souhaitaient regrouper à l'échelle régionale les intervenants associatifs et institutionnels qui œuvraient sur les champs de l'intégration.

Aujourd'hui, basé Amiens, le centre de ressources s'adresse à tous les acteurs en charge des questions migratoires (acteurs associatifs, agents des collectivités locales et des services de l'Etat, élus, travailleurs sociaux, universitaires...) Fort de son expertise, l'EPI est un lieu de ressources, de réflexions et d'échanges.

SES MISSIONS

- Qualification et formation des acteurs
- Animation d'un réseau régional
- Capitalisation et diffusion de l'information et des expériences
- Production et capitalisation de connaissances et d'outils
- Accompagnement de projets

OUTILS MIS A DISPOSITION

- ▲ Un **site internet** www.epi-diversites-migrations.com
- ▲ Une **page Facebook** pour suivre les **actualités** <https://www.facebook.com/epicrdm/>
- ▲ Une **base de données** de tous les acteurs en Hauts-de-France et un **service questions-réponses**.

CONTACTS

Adresse : EPI – 21 rue Sully, espace 22 – 80000 AMIENS
Téléphone : 03 22 91 92 38
Adresse mail : epi.crdm@gmail.com

L'EQUIPE

Pascal GOSSELIN, *Président*
Laurent CALLIGRAFI, *Directeur*
laurentcalligrafi.epi@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION

L'Espace Promotion Initiative – diversités et migrations est une association Loi 1901 géré par un Conseil d'administration composé d'acteurs en charge des questions migratoires en Hauts de France. L'EPI est portée par un projet associatif auquel votre soutien en tant qu'adhérent est le gage que ce dernier continue de répondre aux besoins du territoire et de ses acteurs.

L'adhésion à l'EPI vous permet de bénéficier de :

- L'accès aux formations organisées par l'EPI
- La mise à disposition, gratuite, de notre salle de réunion pour 10 personnes une fois par trimestre
- La fonction conseil et la mise en réseau
- Deux petits déjeuners annuels permettant d'échanger et de travailler collectivement le programme d'actions de l'EPI (Amiens et Lille)
- La documentation du centre de ressources

Le montant des adhésions est le suivant :

| STATUT DE L'ADHERENT | MONTANT EN EUROS |
|--|------------------|
| Personnes physiques ou Association composée uniquement de bénévoles | 15 € |
| Associations de proximité employant un ou plusieurs salariés | 50 € |
| Fédérations ou Associations à dimension départementale, régionale ou nationale | 80 € |
| Collectivités territoriales, bailleurs, universités, autres organismes | 150 € |

Identité de l'adhérent

Nom, Prénom :

Fonction :

Structure :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Règlement

en espèces

par chèque, libellé à l'ordre de l'EPI

par virement bancaire au Crédit Coopératif d'Amiens, sur le compte ci-dessous :

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0033 7279 497

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

L'adhésion est annuelle